



COMMUNE DE CHÉNENS

Ch. de l'Ecole 8 - 1744 Chénens
Tél. 026 477 22 01 Fax 026 477 22 08
commune@chenens.ch - www.chenens.ch

BRANCHES – BRANCHAGES - THUYAS AVIS A TOUS LES PROPRIETAIRES

Les **quantités supérieures à 3 m³** doivent être amenées **par vos propres soins** directement chez :

FRICOMPOST SA - Rte de la Comba 46 - 1725 Posieux

☎ 026 401.04.50 ou 📞 079 853.94.69

Heures d'ouverture : lundi à vendredi de 07h00 à 11h30 et de 13h15 à 16h30

La commune de Chénens paie les frais de traitement des branches, sans le transport, uniquement **lorsqu'il s'agit d'une taille normale annuelle.**

Toutefois, afin de contrôler les dépôts et pour régler les factures, nous vous demandons de bien vouloir remplir la carte de contrôle ci-dessous pour justificatif.

Cette carte devra être jointe au bulletin de livraison que vous signerez (ou votre jardinier ou votre paysagiste) chez Fricompost. Elle devra impérativement être annexée à la facture que Fricompost adressera à la Commune.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Le Conseil communal



bon

COMMUNE DE CHÉNENS

Tél. 026 / 477 22 01

Carte de contrôle - élimination des déchets verts

Nom du propriétaire :

Prénom :

Adresse :

NPA Localité :

Genre de déchets :		Entreprise mandatée :
Branches, branchages	<input type="checkbox"/>	
Thuyas	<input type="checkbox"/>	Responsable :
Poids estimatif éliminé :	kg	

Lieu et date :

Signature du propriétaire :

.....

Ce bon doit être remis et joint à la facture de Fricompost SA